



Direction de la Communication

Lamentin, le 24 septembre 2024

# COMMUNIQUÉ

*En raison des travaux d'enfouissement des réseaux électriques sur la route départementale 1 et conformément à l'arrêté municipal en date du 23 septembre 2024, le Maire de la ville de Lamentin Jocelyn SAPOTILLE, informe la population qu'à compter du **26 septembre et ce, jusqu'au au 26 novembre 2024, la circulation sera interdite à la rue du Pont.** Une déviation temporaire sera mise en place, comme suit :*

- ✓ **Circulation à double sens rue Jean-Jaurès,**
- ✓ **Suppression à la rue de la République, de la voie de gauche permettant de rejoindre le bas du bourg,**
- ✓ **Mise en place d'un « cédez le passage » à la rue de la République pour les véhicules remontant la rue Jean-Jaurès, du Bas Bourg vers la poste.**

Monsieur le Maire compte sur la collaboration des administrés et sur le civisme de tous pour le respect dudit arrêté. Il remercie la population de sa compréhension pour la gêne occasionnée.

Renseignements : Police Municipale au 0590 25 47 60.

Laurence FIBLEUIL  
Directrice de la Communication